

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 00517

Numéro SIREN : 801 006 347

Nom ou dénomination : A M I

Ce dépôt a été enregistré le 03/11/2020 sous le numéro de dépôt A2020/009723

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **DE GRENOBLE**

A2020/009723

Dénomination : A M I

Adresse : 275 Route de Lardinière 38140 SAINT-BLAISE-DU-BUIS

N° de gestion : 2014B00517

N° d'identification : 801006347

N° de dépôt : A2020/009723

Date du dépôt : 03/11/2020

Pièce : Rapport du commissaire à la transformation du 28/10/2020 RATR



1545765

SARL CABINET François CLAVELIN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

1 allée des Pervenches
38240 MEYLAN
Tél 06 75 08 85 98

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DE LA SOCIETE AMI
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, EN SOCIETE PAR
ACTIONS SIMPLIFIEE

SARL AMI
275 Route de Lardinière
38 140 SAINT BLAISE DE BUIS

SARL CABINET François CLAVELIN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

1 allée des Pervenches
38240 MEYLAN
Tél 06 75 08 85 98

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES DE LA SOCIETE AML, SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE,
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Aux associés,

En notre qualité, d'une part de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application de l'article L. 224-3 du même code par décision unanime des associés, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composants l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à la mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante (données tirées des comptes annuels clos le 31/12/2019) :

- Les capitaux propres s'élèvent à 13 K€,
- Le fonds de roulement est de 10 K€.
- Le résultat s'élève à 6 K€ avec un chiffre d'affaires de 126 K€.
- La trésorerie est positive à hauteur de 22 K€.

FC

SARL CABINET François CLAVELIN
COMMISSAIRE AUX COMPTES

1 allée des Pervenches
38240 MEYLAN
Tél 06 75 08 85 98

Mission de commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à la mission. Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de mes travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

A Meylan, le 28 octobre 2020

SARL CABINET François CLAVELIN
Représenté par

François CLAVELIN
Commissaire aux comptes et à la transformation

